

pour la correction de manuscrits - orthographe, syntaxes, typographie -
merci de me contacter par mail iocarole@yahoo.it

c'est quoi une faute ? un bijou plein d'humanité.



Le Centre de Contrôle Technique des Véhicules (CCTV) est un organisme agréé par le Service Régional de la Sécurité Routière (SRSR) pour effectuer des contrôles techniques des véhicules. Ces contrôles sont obligatoires pour tous les véhicules immatriculés en France et sont effectués par des techniciens qualifiés et agréés. Les résultats des contrôles sont communiqués au conducteur par un certificat de conformité ou un certificat de non-conformité. Les véhicules non conformes doivent être réparés et repasser le contrôle technique dans un délai déterminé.



Paris - photo de Dominique Hasselmann